

## **Communiqué de presse**

Luxembourg, le 16 mai 2014

### **Publication du rapport annuel 2013**

## **Commentaires sur les comptes et résultats financiers 2013 de la Banque centrale du Luxembourg**

En date du 28 mars 2014, le Conseil de la Banque centrale du Luxembourg a approuvé les comptes financiers certifiés de la BCL pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013. Le Gouvernement a donné sa décharge en date du 25 avril 2014.

En 2013, le volume d'affaires de la BCL s'est stabilisé. Ceci reflète l'apaisement des tensions à la suite de la confiance retrouvée des marchés financiers dont des segments entiers ont enregistré des progressions majeures.

Le total du bilan s'est élevé à 119 milliards d'euros à la fin de 2013 contre 120 milliards à la clôture 2012.

A l'actif du bilan, on note que le volume des opérations de politique monétaire a légèrement augmenté par rapport à 2012. Au total, les concours aux établissements de crédit représentent 4,9% du bilan, soit un montant de 5.819 millions d'euros, contre 5.675 millions d'euros en 2012.

Le poste « Créances envers l'Eurosystème » reste élevé et représente une créance de la BCL de 103.670 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 105.883 millions d'euros en 2012.

Par ailleurs, la BCL détient, fin 2013, un montant de 483,9 millions d'euros de titres à des fins de politique monétaire. Ce poste se compose de 61,4 millions d'euros d'obligations sécurisées, dont 32,9 millions achetés dans le cadre d'un premier programme, et 28,5 millions dans un deuxième programme, ainsi que 422,5 millions d'euros de titres achetés dans le cadre du programme pour les marchés de titres.

En ce qui concerne le passif du bilan, on constate que le recours des banques commerciales aux dépôts auprès de la banque centrale est resté important, bien qu'en diminution dans un contexte de taux d'intérêt quasi-nuls pour la majorité des dépôts et de conditions monétaires apaisées. Le volume des engagements en euros envers les contreparties du secteur financier de la zone euro passe de 38.479 millions d'euros fin 2012 à 24.565 millions d'euros fin 2013.

Par ailleurs, les billets en circulation, qui correspondent à la part luxembourgeoise des billets en euros émis, s'élèvent à 2.199 millions d'euros (contre 2.094 millions d'euros au 31 décembre 2012). L'émission de billets en euros par la BCL qui dépasse sa part selon la clé du capital est inscrite à la rubrique « Engagements envers l'Eurosystème », soit 85.327 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 74.257 millions d'euros au 31 décembre 2012.

En raison de la baisse des taux d'intérêt et du volume des facilités de dépôt, la marge sur intérêts est passée de 506 millions d'euros en 2012 à 388 millions d'euros en 2013 (-23%).

Toutefois, la majeure partie de cette marge doit être redistribuée au sein de l'Eurosystème en raison de facteurs liés à la technique de la répartition du revenu monétaire. En 2013, cette sortie de fonds s'élève à 125,9 millions d'euros contre 403,1 millions d'euros en 2012.

Les résultats réalisés sur opérations financières sont positifs. Compte tenu des corrections de valeur de faible ampleur, la BCL a pu renforcer ses provisions afin de couvrir les risques de crédit et de marché accrus.

Il est à noter que les corrections de valeur sur titres en portefeuille ont été faibles en 2013 comparées aux années précédentes. Elles sont à mettre en relation avec le poste des réévaluations au passif du bilan et leur évolution découle des directives qui sont applicables au sein de l'Eurosystème et qui sont guidées par le principe de prudence.

Au 31 décembre 2013, la provision pour faire face aux risques de contrepartie relatifs aux opérations de politique monétaire, d'un montant de 310 millions d'euros au niveau de l'Eurosystème au 31 décembre 2012, a été dissoute en totalité. Pour la BCL, cela représente une reprise de provision de 0,7 million d'euros au 31 décembre 2013.

Le total des frais de fonctionnement, hors dotation au fonds de pension, s'élève à 60,0 millions d'euros en 2013 contre 53,4 millions d'euros en 2012. Cette augmentation s'explique notamment par les automatismes inhérents à la structure des salaires, par des investissements nécessaires mais ponctuels en relation avec les missions de la Banque et des frais non récurrents liés aux activités financières avec des institutions internationales. La Banque a également imputé aux frais une dotation supplémentaire à son fonds de pension de 33 millions d'euros en raison d'un ajustement de la PBO (Projected Benefit Obligation). Cet ajustement a été réalisé en fonction de l'adaptation de certains paramètres intervenant dans le calcul actuariel de la PBO (du taux d'actualisation notamment).

La BCL employait 306 personnes fin 2013 par rapport aux 303 personnes l'année précédente suite à l'extension continue de ses missions et de ses activités.

Le résultat net de la BCL a légèrement augmenté, à 1,9 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 1,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

En ce qui concerne les opérations non-liées au bilan, il convient encore de relever que la BCL est actuellement responsable pour la tenue et la mise à jour journalière d'une liste de plus de 7.500 titres de la base des 37.500 titres éligibles comme garantie dans le cadre des opérations de politique monétaire de l'Eurosystème. La valeur de ces titres s'élève à 2.900 milliards d'euros (sur un total de 14.000 milliards). La part de la BCL représente un peu plus de 20% du total de l'Eurosystème tant en volume qu'en valeur.

### Prévisions et risques

Depuis le début de la crise financière, la BCL a dû participer aux mesures exceptionnelles que les banques centrales ont adoptées en vue de remédier à des marchés dysfonctionnels. Au fur et à mesure que la crise s'est développée, les missions de la Banque ont augmenté. La Banque, dont les missions ainsi s'approfondissent et se multiplient, est confrontée à une insuffisance de ressources humaines et technologiques. Une capitalisation adéquate est indispensable afin de couvrir les risques accrus et de générer les revenus appropriés pour compenser les coûts relatifs aux ressources qui devront être considérablement renforcées. L'insuffisance actuelle de la base capitalistique de la Banque a été mentionnée de façon répétée dans les recommandations du réviseur externe de la Banque.

A l'occasion de la publication de ce rapport annuel, le Directeur général et les autres membres de la Direction de la BCL tiennent à remercier l'ensemble du personnel de la Banque pour son engagement.

Le rapport annuel 2013 est disponible sur simple demande, dans la limite des stocks disponibles, auprès de la BCL ([info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)) et peut également être téléchargé sur le site internet de la BCL.

Annexes :

- Bilan de la BCL au 31 décembre 2013
- Compte de profits et pertes de la BCL au 31 décembre 2013
- Hors-bilan de la BCL au 31 décembre 2013

Liste des abréviations :

- BCE Banque centrale européenne
- BCL Banque centrale du Luxembourg
- BCN(s) Banque(s) centrale(s) nationale(s)

Pour toute information supplémentaire, le numéro de téléphone 4774-4265 est à votre disposition.



BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

EUROSYSTEME

Section Communication

L-2983 Luxembourg

Télécopieur: (+352) 4774-4910

[info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)